

Les facteurs de la multibancarisation au sein des ménages de la ville de Bukavu

The factors of multi-banking houseld in city of Bukavu

NGABO KOKO Jean-Dadier

Doctorant en Sciences de Gestion Ecole Doctorale de l'Université du Burundi
Enseignant chercheur ; Section des Sciences Commerciales et Financières
ngabojunior@gmail.com

ESSE ASSUSA Jean

Institut Supérieur de Commerce de Bukavu
esseassusaj16@gmail.com

MASOKA WAMTU Bibish NGABO

Docteur en Sciences Economiques et Gestion,
Professeur à l'Université Evangélique en Afrique; Faculté d'Economie et de Gestion et à
l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu; Section des Sciences Commerciales,
Administratives et Informatique Attachée au Centre de Recherches Universitaires du Kivu
(CERUKI)
inewamtu@gmail.com

Date de soumission : 03/05/2023

Date d'acceptation : 17/07/2023

Pour citer cet article :

NGABO KOKO J.D. & al. (2023) «Les facteurs de la multibancarisation au sein des ménages de la ville de Bukavu», Revue Internationale du Chercheur «Volume 4 : Numéro 3» pp : 1 - 14

Résumé

La notion de la multibancarisation est très importante dans le sens où, elle permet aux nouveaux entrepreneurs d'élargir leur champ d'action et dans le sens contraire, elle constitue un frein. Cette étude consiste à relever les facteurs de la multibancarisation au sein des ménages public et privé. Pour y parvenir, cet article a exigé l'administration d'un questionnaire d'enquête à un échantillon de 96 enquêtés suivi d'un modèle de choix binaire, précisément le logit et après, le dépouillement dans les logiciels de traitement des données statistiques par le biais des techniques documentaires, d'échantillonnage. La profession supplémentaire, employé dans le secteur privé, fonctionnaire avec un seuil de significativité positif et aussi, le fait de mieux gérer ses financements au seuil de significativité négatif expliquent la multibancarisation au sein des ménages.

Mots-clés : Multibancarisation, Monobancarisation, Banque, Ménage

Abstract

The notion of multi-banking is very important in the sense that it allows new entrepreneurs to broaden their scope of action and in the opposite direction, it constitutes a brake. This study consists in identifying the factors of multi-banking within public and private households. To achieve this, this article required the administration of a survey questionnaire to a sample of 96 respondents followed by a binary choice model, precisely the logit and after, the counting in statistical data processing software through documentary techniques, sampling. The additional profession, employed in the private sector, civil servant with a positive significance threshold and also, the fact of better managing one's finances with a negative significance threshold explain the multi-banking within households.

Keywords: Multibanking, Monobanking, Bank, Household

Introduction

Depuis les années 90, nombreuses furent les études menées afin de comprendre et d'observer l'évolution d'un nouveau phénomène qui prenait de l'ampleur : celui de la multibancarisation (Belleville, 2010). Il devenait très difficile de trouver un client qui ne soit fidèle qu'à une banque, c'est-à-dire qui n'aurait jamais changé d'établissement bancaire au cours de sa vie ou encore qui ne posséderait qu'un seul compte dans une même banque. Cette tendance avait le vent en poupe et se généralisait de plus en plus (Lefilliatre, 2003).

Les consommateurs sont donc tentés à devenir plus mobiles et à effectuer des transitions d'un établissement financier à un autre (Constans, 2010).

La multibancarisation a suscité des interrogations théoriques sur son efficacité, ses motifs et sur l'avantage d'un financement exclusif auprès d'une seule banque. Ainsi, face à la réalité des entreprises qui ont commencé à se multibancariser.

Plusieurs études montrent que cette contrainte touche non seulement les ménages mais aussi les Organisations Non Gouvernementales (Africa Practice, 2005 ; Banque Mondiale, 2006). On admet fort logiquement que la relation banque-ménages est généralement influencée par la situation financière dudit ménage souscrivant à un produit bancaire ou recherchant un crédit¹. Les ménages présentant une santé saine ou un revenu important bénéficient d'un levier de négociation aux banques. Une analyse des critères de notation utilisées par les banques montre que les entreprises les mieux classées tendent aussi plus facilement vers la multibancarisation. Il en va de même pour les ménages qui d'après leurs activités réalisées, leur source de revenu, les permet d'avoir plusieurs comptes dans des banques différentes afin de bénéficier d'offres intéressantes. On admet fort logiquement que la relation banque-entreprise est généralement influencée par la situation financière du ménage souscrivant à un produit bancaire ou recherchant un financement (Omenguele, 2019).

Néanmoins, un défi quotidien surgit pour les ménages disposant de plusieurs comptes bancaires dans des établissements différents car travailler avec plusieurs banques peut vite tourner au cauchemar pour les ménages qui se heurtent à plusieurs problèmes (Banque Européenne d'Investissement, 2020).

La population de la RDC est estimée à environ 89,56 millions d'habitants en 2020 d'après les estimations de la Banque Mondiale, un taux de bancarisation de 6%. Le système bancaire de la

¹ <https://finappli.com/multibancarisation-des-entreprises-dans-la-zone-uemoa>

RDC est constitué des établissements financiers qui exercent une activité de banques universelles et d'autres institutions spécialisées dans l'offre de services financiers est dominée par des groupes internationaux (COBAC, 2010). Signalons que jusqu'à ce jour, les congolais en particulier et la plus grande majorité de sud-kivutiens en particulier, éprouvent des difficultés de recourir aux banques pour plusieurs raisons². Toutefois, étant donnée la reprise des activités bancaires en RDC observée ces dernières années occasionnées par l'arrivée de plusieurs banques garantissant la concurrence dans la présentation des produits, financiers et leurs façons de rendre le service à la population nous amène à parler de la multibancarisation du pays et plus particulièrement de la province du Sud-Kivu, qui cette dernière désigne la pénétration des services bancaires de la population qui fait face à cette concurrence et à une variété d'offres se retrouve contrainte à ouvrir plusieurs comptes (PNUD, 2017).

A travers la multibancarisation, les structures financières peuvent faire face aux enjeux de la croissance économique dans le pays. Mais Avec un taux de pauvreté de 84,7%, le Sud Kivu compte parmi les provinces qui ont une incidence de la pauvreté plus forte que la moyenne nationale (71,3%). Sa population est très jeune puisque la moitié a moins de 15 ans. Le chômage en milieu urbain y est très élevé (22,2%). Le secteur informel agricole fournit près de 7 emplois sur dix (PNUD, 2017). Malgré ces chiffres, il devient de plus en plus fréquent de trouver un ménage ayant plus d'un compte bancaire et ce pour différentes raisons.

Nous basant sur les aspects sus évoqués nous posons la question suivante : Quels sont les facteurs qui expliquent la multibancarisation au niveau des ménages du secteur privé et celui du secteur public ?

1.Revue de la littérature

1.1. Le recours à 2 ou 3 banques permet de stimuler la concurrence

Si le souci de maintenir une concurrence entre les banquiers est à l'origine de la multibancarisation, les ménages auront vraisemblablement recours à des banques appartenant à des groupes différents. Si au contraire ils recourent à plusieurs banques parce qu'ils ont des besoins des crédits spécifiques, ils auront plus facilement recours à des banques appartenant au même groupe bancaire (Branthomme, 2010). Quand un ménage a 2 banques, dans 87 % des cas

² Revue ISG www.revue-isg.com Page 951

celles-ci appartiennent à 2 groupes bancaires différents. Ainsi, les ménages ont recours à 2 banques essentiellement pour maintenir une concurrence entre leurs sources de crédit.

Pour une entreprise en revanche, quand le nombre d'établissements s'accroît, celui des groupes bancaires augmente de manière plus modérée. Par exemple, pour les entreprises travaillant avec 5 banques, le nombre de groupes est en moyenne de 4 et pour 10 banques, il n'est que de 6,7. Au-delà de 3 banques, l'augmentation du nombre de relations bancaires ne correspond donc pas seulement à la mise en concurrence entre les créanciers, mais répond à d'autres facteurs (Lefilliatre, 2003).

1.2. Au-delà de 3 banques, la multibancarisation permet des emprunts importants

Les montants moyens prêtés par un banquier à un ménage augmentent lorsque le nombre de banquiers est plus élevé. S'ils s'accroissent légèrement quand on passe des ménages monobancaires à ceux qui ont 2 ou 3 banquiers, ils font plus que doubler entre 3 et 4 banques (Branthomme, 2010).

1.3. La multibancarisation s'explique aussi par le besoin de financements spécifiques

Les entreprises qui ont recours à des financements spécifiques ont plus fréquemment plusieurs banques. En particulier, celles qui utilisent l'affacturage, ont en moyenne beaucoup plus de relations bancaires que les autres. Les entreprises qui ont recours au crédit-bail ou à l'affacturage ont souvent un nombre de relations bancaires très supérieur à la moyenne. Quel que soit le nombre de relations bancaires, les entreprises ont le plus souvent recours à des crédits à moyen et long terme. En revanche, l'utilisation de crédit à court terme, de crédit-bail ou d'affacturage augmente fortement avec le nombre de banques (Refait, 2003).

2. Méthodologie

2.1. Echantillonnage

Ne connaissant pas les statistiques des multibancarisés de la ville de Bukavu (population infinie), nous déterminerons la taille de notre échantillon par la formule ci-après (Bugandwa, 2018-2019) :

$$n = \frac{[Z_{1-\alpha/2}^2 \times \pi \times (1 - \pi)]}{\varepsilon^2}$$

Où :

n : la taille de l'échantillon

$Z_{1-\alpha/2}$: La valeur de la distribution normale au seuil α (souvent égale à 1,96 pour un degré de confiance de 95%)

α : l'intervalle de confiance ou seuil de risque (fixée à 5%)

π : la proportion de la population

ε : la marge d'erreur souhaitée par le chercheur (fixé à 10% dans cette étude)

Ayant toutes les valeurs nécessaires des paramètres qui intègrent dans cette formule, nous obtenons donc :

$$n = \frac{(1,96)^2 \times 0,5 \times (1 - 0,5)}{(0,1)^2} = \frac{0,9604}{0,01} = 96 \text{ personnes}$$

Ainsi 120 questionnaires seront envoyés sur terrain, répartis proportionnellement entre les différentes communes de la ville de Bukavu.

2.2. Techniques et méthode

Pour récolter les données, nous avons fait recours aux techniques documentaire, d'échantillonnage et celle d'enquête à laquelle nous avons administré un questionnaire à nos enquêtés.

Après récolte des données, la méthode économétrique qualitative de *maximum de vraisemblance* (MEV) nous a aidé à analyser les données recueillies sur terrain.

2.3. Spécification du modèle théorique et économétrique

Une analyse économétrique permet d'expliquer le fait d'avoir plusieurs relations bancaires à partir d'une série de facteurs explicatifs (Aleksanyan, 2009 et Harpedanne, 2010).

2.3.1. Test de normalité des résidus

Skewness/Kurtosis tests for Normality						
Variable	Obs	Pr (Skewness)	Pr (Kurtosis)	adj chi2 (2)	joint Prob>chi2	
residu	96	0.0008	0.1476	11.16	0.0038	

Source : Stata 13.0

La probabilité (0.0038) est supérieure à 0.05, il sied de dire que les erreurs suivent la loi normale. Par conséquent, la méthode appropriée pour estimer les paramètres est le **logit**.

En statistiques, le **modèle logit** est un modèle de régression binomiale. C'est un cas particulier du modèle linéaire généralisé. La régression normale ou *Probit* a pour objet d'étudier l'effet d'une ou plusieurs variables explicatives sur une variable à expliquer mesurée sur une échelle

dichotomique ou booléenne . Cela permet ainsi d'évaluer l'impact d'un ensemble des variables sur l'occurrence (codée 0) ou non (codée 1) d'un évènement comme un choix. (Marie-Laure, 2008).

Les modèles les plus utilisés pour analyser les cas dans lesquels la variable dépendante est de nature catégorique sont les suivants : le modèle linéaire de probabilité (MLP), le modèle Logit (ou le modèle de régression logistique), le modèle logit (ou le modèle de régression normale), et le modèle Tobit (ou le modèle de régression censurée). Dans le modèle Logit le terme de perturbation suit une distribution logistique et dans le modèle *Probit* suit une distribution normale (Greene, 1999). Tous les modèles d'élection ou de nature binaire, excepté le modèle linéaire de probabilité, s'estiment d'habitude par la méthode du maximum de vraisemblance (Greene, 1999). La seule différence entre les modèles probit et logit est la spécification de F qui correspond au choix de la fonction de répartition. On sait aussi que par définition la fonction de répartition est la sommation (ou l'intégrale) de la fonction de densité sur un certain espace (C. Hurlin, 2003). Le logit est centrée, mais n'est pas réduite. Il faudra en tenir compte lors de la comparaison des coefficients des modèles Logit et *Probit* car, dans ce dernier cas, la loi est à la fois centrée et réduite (Moussa, 2015).

La régression est une méthode à partir de laquelle on cherche à faire passer une courbe mathématique par un ensemble de points expérimentaux afin d'appréhender l'évolution du phénomène étudié (Leblanc, 2000 ; Essafi, 2003). L'évolution de la variable observée peut être expliquée à partir d'un ensemble de variables (les variables explicatives). (Pascal et al 2007).

Il n'en demeure pas moins que les deux modèles (Probit et Logit) sont différents et que la comparaison n'est qu'approximative car la loi logistique n'est qu'une approximation de la loi normale et admet notamment plus de valeurs extrêmes que cette dernière (Hurlin, 2003).

Les modèles dichotomiques probit et logit admettent pour variable expliquée, non pas un codage quantitatif associé à la réalisation d'un évènement (comme dans le cas de la spécification linéaire), mais la probabilité d'apparition de cet évènement, conditionnellement aux variables exogènes (K. Moussa 2015). Ainsi, on considère le modèle suivant :

$$p_i = \text{logit}(y_i = 1|x_i) = F(x_i\beta)$$

Où la fonction F(.) désigne une fonction de répartition. Le choix de la fonction de répartition F(.) est a priori non contraint. Quoiqu'il en soit, il apparaît ainsi que les fonctions de répartition des lois normales centrées réduites et des lois logistiques simples ou transformées sont extrêmement proches. Par conséquent, les modèles probit et logit donnent généralement des résultats relativement similaires (Hugo, 2009).

De nombreuses études ont d'ailleurs été consacrées à ce sujet comme par exemple celle de (Morimune, 1979) ou de (Davidson & al., 1984). Ainsi a priori, la question du choix entre les deux modèles ne présente que peu d'importance. Toutefois, il convient d'être prudent quant à la comparaison directe des deux modèles. En effet, les valeurs estimées des paramètres dans les modèles *probit* et *logit* ne sont pas directement comparables puisque les variances des lois logistiques et normale réduite ne sont pas identiques (Hugo, 2009). Cette différence de variance implique que la normalisation des coefficients β n'est pas identique et que par conséquent les estimateurs de ces paramètres obtenus dans les deux modèles ne fournissent pas des réalisations identiques (Moussa 2015).

Afin d'expliquer le recours à plusieurs banques, on utilise une régression de type probit de la variable binaire NBANC ainsi définie :

$$NBANC_{i,t} = \begin{cases} 1, & \text{si le ménage } i \text{ a plusieurs banques à l'année } t \\ 0, & \text{sinon} \end{cases}$$

On remarque ici le choix du codage (0, 1) qui est traditionnellement retenu pour les modèles dichotomiques. L'objectif des modèles dichotomiques consiste alors à expliquer la survenue de l'événement considéré en fonction d'un certain nombre de caractéristiques observées pour les individus de l'échantillon et cherche à spécifier la probabilité d'apparition de cet événement (C. Hurlin, 2003). En effet, celui-ci permet définir la probabilité de survenue de l'événement comme l'espérance de la variable codée y_i , puisque :

$$E(y_i) = \text{logit}(y_i = 1) \times 1 + \text{Prob}(y_i = 0) \times 0 = \text{logit}(y_i = 1) = p_i$$

Bien que plusieurs variables peuvent faire partie intégrante de notre modèle, nous nous limiterons à quelques-unes (pertinentes) qui lui donneront la forme suivante :

$$P(NBANC_{i,t}) = \beta_0 + \beta_1 ACRD + \beta_2 PROSUP + \beta_3 AVBC + \beta_4 DIVP + \beta_5 FONT + \beta_6 REV + \beta_7 FLEP + \beta_8 FIN + \beta_9 PLIB + \beta_{10} SPRIV + \beta_{11} NEAR + \beta_{12} WISH + \beta_{13} SENS + u_i + \varepsilon_{i,t}$$

où u_i est l'effet inobservable propre à l'entreprise et $\varepsilon_{i,t}$ est l'erreur résiduelle.

2.3.2. Dictionnaire des variables utilisées

Types de variable	Effets mesurés	Acronyme	Signe
Variable dépendante	Le choix de la multibancarisation (nombre de compte en banque)	NBANC	+/-
Variables indépendantes	Employé secteur privé	SPRIV	+
	L'accès au crédit	ACRD	+
	Exercer une profession supplémentaire	PROSUP	+
	Diversification des placements	DIVP	+
	Degré de stabilité du revenu	REV	
	Fonctionnaire	FONCT	-
	Bénéficiaire des avantages de deux ou plusieurs banques	AVBC	+
	Flexibilité des paiements	FLEP	-
	Mieux gérer ses financements	FIN	+
	Profession libérale	PLIB	+
	L'éducation financière	EDUC	+
	La proximité de la banque	NEAR	+
	Volonté pure et simple	WISH	+
	Sensibilisation faite par les amis/ connaissance	SENS	+

Source : Auteurs

3. Résultats des estimations

3.1. Estimation des paramètres du modèle logit

Nbanc	Coef.	Z	P>z
Prosup	2.45774	2.93	0.003*
Spriv	2.192745	1.75	0.081***
Font	3.397329	2.34	0.019**
Plib	1.812379	1.44	0.150
Rev	-.3012608	-0.37	0.711
Acrd	.1161039	0.18	0.858
Divp	-.1885004	-0.29	0.773

Avbc	.9561805	1.36	0.173
Flep	.7069307	0.95	0.344
Fin	-1.252704	-1.84	0.065***
Near	-.9282517	-1.16	0.246
Wish	-1.244077	-1.29	0.195
Sens	-1.119104	-1.51	0.132
Educ	1.10292	1.63	0.103
_cons	-3.664256	-2.37	0.018
LR chi2(14) = 48.77			
Prob > chi2 = 0.0000		Obs = 96	
Log likelihood = -36.004139		Pseudo R2	= 0.4038
Seuils de significativité : * : 0.01 (1 %) ; ** : 0.05 (5 %) ; *** : 0.1 (10%)			

Source : Stata 13.0

Les variables *profession supplémentaire (prosup)*, *secteur privé (spriv)* et *fonctionnaire (fonct)* influencent le *nombre de banque (nbanc)* ou la multibancarisation aux seuils de significativité de 1 %, 10 % et 5 % c'est-à-dire plus la profession, le secteur privé et fonctionnaire augmentent d'une unité plus aussi le nombre de compte augmente d'une unité dans les ménages de la ville de Bukavu. La variable *mieux gérer ses financements (fin)* explique la multibancarisation au seuil de significativité de 10 % mais avec un coefficient négatif, cela veut dire chaque fois les financements sont mal gérés, une unité diminue (le nombre de compte) du ménage de la ville de Bukavu diminue d'une unité.

Conclusion, recommandations et recherches futures

Pour les résultats trouvés dans cet article, choisir un nombre élevé de banques ou ouvrir des comptes dans différentes institutions financières permet aux ménages de la ville de Bukavu d'enfuir à l'insécurité financière trop serrée d'une banque principale; ouvrir des comptes dans plusieurs banques de la place ou d'ailleurs permet aux ménages de Bukavu de ne pas souffrir de l'exploitation d'une banque principale unique de son intérêt informationnel.

Les résultats trouvés tendent à montrer en effet que le nombre de banques décroît avec la mauvaise gestion de financement de ménage, si on mesure par la rentabilité économique de ménage, par le taux de croissance de cette rentabilité, par sa liquidité et par la performance apparente de ses investissements matériels. Et, le nombre de banques ou de compte bancaires

génèrent avec l'exercice de la profession supplémentaire, le fait d'être employé dans le secteur privé ou fonctionnaire.

Avec les résultats, nous recommandons aux ménages de bien prendre soin à ouvrir des comptes dans différentes institutions bancaires pour augmenter la chance de financement bancaire.

La présente étude s'est concentré sur la multibancarisation dans une institution bancaire et une seule ville (Bukavu). Dans le contexte congolais, cependant, l'élargissement de notre échantillon pourrait nécessiter que l'étude porte sur l'ensemble du pays, car la RD Congo ne compte qu'une seule banque commerciale et institution de microfinance. Dans une perspective nationale, l'étude collecterait des données dans toutes les institutions bancaires et testerait si la multibancarisation dépend des facteurs précités.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Akerlof, G. (1970). « The Market for "Lemons": Quality Uncertainty and the Market Mechanism ». *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 84, p. 488-500.
- Akerlof, G. (1970). « *The market for lemons : Quality, uncertainty and the market mechanism* ». *Quarterly Journal of Economics*, vol. 84.
- Albouy, M. (2000). *Décisions financières et création de valeur*. 1e éd. Economica.
- Anjan, B. S. (1993). Contemporary Banking Theory. *Journal of Financial Intermediation*, 2-50.
- Apoteker, T. (1996). Les relations banques - PME : un éclairage théorique sur les stratégies pour les banques françaises ». *Revue Banque Stratégie* n°130.
- Avom, D., & Eyeffa Ekomo, S. (2007). « Quinze ans de restructuration bancaire dans la CEMAC : qu'avons-nous appris ? ». *Revue d'Économie Financière*, n°189, p.183-205.
- Badreddine, A. (Mai 2011). *Les effets de la multibancarisation sur le financement des PME par les banques*. THESE DE DOCTORAT EN SCIENCES DE GESTION, Université Jean Moulin Lyon 3.
- Bannier, C. (2009). « *Is there a Hold-up Benefit in Heterogeneous Multiple Bank Financing?*» (Vol. 42 pages). Récupéré sur URL: <http://ssrn.com/abstract=1014308>
- Banque Européenne d'Investissement. (2020). *LE SECTEUR BANCAIRE EN AFRIQUE : financer la transformation sur fond d'incertitude*. L-2950 Luxembourg: boulevard Konrad Adenauer.
- Beck, D.-K., & Laeven, M. V. (2006). The determinants of Financing Obstacles. *Journal of International Money and Finance*, 25(6), 932-952.
- Beiton, A. (2001). *Dictionnaire Economique*. Paris.
- Bekolo-Ebé, B. (1997). . « *L'état actuel de l'intermédiation financière informelle : un essai de synthèse* ». Notes de recherche de l'Aupelf-Uref.
- Belleville, H. d. (2010). Equations de la multibancarité - Résultats. *Observatoire des entreprises de la Banque de France*, mimeo note n°2010-17.
- Berger, A., & Udell, G. (1994). «*Lines of Credit and Relationship Lending in Small Firm Finance*», ,.
- Berger, A., & Undell, G. (2002). « *Small Business Credit Availability and Relation Lending: The Importance of Bank Organizational Structure*». *Economic Journal*.
- Berger, A., Klapper, K., & Udell, G. (2001). "The Ability of Banks to Lend to Informationally Opaque Small Businesses". *Journal of Banking and Finance*, vol. 25.
- Bhattacharya, S., & Thakor, A. (1993). « Contemporary Banking Theory». *Journal of Financial Intermediation* , vol 3, P. 2-50.
- Blackwell, D., & Winters, D. (1997). « Banking Relationships and the Effect of Monitoring on Loan Pricing », , . *The Journal of Financial Research*, vol. 20 (n° 2), p. 275- 289.
- Bloch, L., & Alii. (1993). « Du défaut de paiement au dépôt de bilan : les banquiers face aux PME en difficulté »,., *Revue d'Economie financière*.

- Bonfim, D., Dai, Q., & Franco, F. (2010). « The Number of Bank Relationships and Borrowing Costs », . *Financial Stability Report*, p.153-168.
- Boot, A. (2000). « Relationship Banking: What do we Know? ». *Journal of Financial Intermediation* 9, p.7-25. Récupéré sur URL : <http://www.idealibrary.com>.
- Branthomme, P. (2010). Le comportement d'épargne des ménages en 2009. *Bulletin de la Banque de France*(180), 26-44.
- Bugandwa. (2018-2019). cours des méthodes quantitatives en sciences de gestion. Bukavu: UCB.
- Cánovas, G., & Solano, P. (2003). « *Bank Relationships: Effects on the Debt terms of the Small Spanish Firms* ». Working Paper.
- Cieply, S., & Paraque, B. (1007). « Le rationnement des petites entreprises sur le marché de crédit : mythe ou réalité ? Quelques éléments de réponses ». *Bulletin de la banque de France*, 33 pages.
- COBAC. (2008). « Rapport de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale pour l'année 2008 », . *Document interne de travail* , 107 pages.
- Cobbaut, R. (1997). *Théorie financière*. 4e éd. Economica.
- Constans, G. P. (2010). *RAPPORT SUR LA TARIFICATION DES SERVICES BANCAIRES*. Paris.
- Denis, L. (2002). *Analyse empirique des PME Walonnes en croissance*. Liège: Université de Liège.
- Diamond, D. (1991). « Monitoring and reputation : the choice between bank loans and directly placed debt », . *Journal of Political Economy*.
- Eber, N. (1999). *Les relations de long terme banque-entreprise*. 1e éd. Vuibert.
- Eber, N. (2001). « Les relations bancaires de long terme: une revue de la littérature ». *Revue d'Économie Politique*, vol. 111 (n° 2), p. 195-246.
- Enrica Detragiache, H. G., & Guiso, N. (2000). Multiple versus Single Banking Relationships : Theory and Evidence. *The journal of Finance*, n°3, 1133-1161.
- Fama, E. (1985). « What's Different About Banks? ». *Journal of Monetary Economics*, vol. 15 , p.29-39.
- Freixas, & Rochet, J. (1996). *Microeconomics of banking*.
- Gardes, N. (2012). Compétences relationnelles et multibancarité : quels impacts sur le financement de la PME ? *XXIVe Conférence Internationale de Management Stratégique*, 1-33.
- Hugo, P. (1996). « Incertitude, précarité et financement local : le cas des économies africaines » . *Revue Tiers-Monde*, tome 37 (n° 145), p. 13-40.
- Lefilliatre, J. (2003). La multibancarité. *Cahier Etudes et recherche de l'Observatoire de l'entreprise*.
- Lilia Aleksanyan, L.-M. H. (2010). Les déterminants de la multibancarité des entreprises. *Bulletin de la Banque de France*, 33-47.

- Machauer, A., & Weber, M. (2000). . « Number of Bank Relationship: an Indicator of Competition, Borrower Quality, or Just Size». *CFS Working Paper*(n° 2000/06), 24 pages.
- MAJ. (2015, Octobre). Acquisition de clients. Churn. Multibancarisation. Bonne et mauvaise conquête. Un point sur la situation des banques de détail françaises. Récupéré sur Score-Advisor.com
- Nekhili, M. (1997). *La discipline par les banques*. Charreaux G.: éd. Economica.
- Okah-Atenga, X. (2005). (2005), Les institutions financières de la zone CEMAC . éd. Presses Universitaires de Yaoundé, 210 pages.
- Omenguele, C. F. (2019). L'effet synergique des déterminants de l'accès au financement bancaire par les PME au Cameroun. *Journal of Academic Finance*, 84-101.
- Ongena, S., & Smith, D. (2000). « What Determines the Number of Bank Relationships? Cross Country Evidence », *Journal of Financial Intermediation*, vol. 9 (n°1), p. 26-56.
- Proust, D. C. (1996). La multibancarisation de 1992 à 1995. *Bulletin de la Banque de France*, 39-50.
- Rajan, R. (1992). Insiders and outsiders: the choice between informed and. *The Journal of Finance*, vol. 47,, 1367-1400.
- Refait, A. (2003). « La multibancarité des entreprises : choix du nombre de banques et choix du nombre de banques principales », *Revue Économique*, vol. 54(n° 3), p. 649 - 661.
- Schwarz, S. (2011). *Les difficultés des institutions financières pour accorder du crédit en République Démocratique du Congo*. Frankfurt - Allemagne.
- Sédillot, F. (2009). Les comptes financiers de la Nation en 2009 : réorientation des flux de financement vers les administrations publiques. *Service d'Études et de Statistiques des opérations financières*, 10-33.
- Stijns, J.-P. (2016). *Le secteur bancaire en Afrique subsaharienne : Évolutions récentes et inclusion financière numérique*. Luxembourg: Banque européenne d'investissement,.
- Süer, Ö. (2011). *Les Déterminants Organisationnels de la Performance des Banques en Turquie*. Galatasaray: HAL.